

COMMUNE DE MONCHEAUX

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 8 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à dix neuf heures, les membres du Conseil Municipal, convoqués le 2 avril, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr François-Hubert DESCAMPS, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 18

Votants : 19

Présents : Mmes XERRA, DESCAMPS, COUCKE, LADUREAU, LAGACHE, DELOBEL, WOELFFEL, HOULIEZ, MONTMIRAIL, MM. DESCAMPS, VANLITSENBURGH, OSINSKI, LEGRAND, REINA, BARONE, BILLET, DESSILY, VANDENHELSEN,

Excusé : Mr Jean-Michel DEBEVE ayant donné procuration à Mr VANLITSENBURGH,

Absent : néant

Secrétaire de séance : Mr Maxence VANLITSENBURGH

DEL 2026-554 : Adoption du procès-verbal de la réunion du 22 mars 2026

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 22 mars dernier a été établi et transmis pour approbation des membres du conseil municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

A P P R O U V E le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 22 mars 2026.

DEL 2026-555 : Désignation des membres de la CAO (Commission d'Appel d'Offres)

Mr le Maire informe que, par suite du renouvellement du conseil municipal, il est nécessaire de désigner des membres pour siéger à la commission d'appel d'offres.

Afin de respecter l'article L 1411-5 du CGCT qui impose, pour les communes de moins de 3500 habitant, la désignation de trois membres,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, à l'unanimité,

D E S I G N E

Président : Mr François-Hubert DESCAMPS

Membres titulaires

Christiane COUCKE

Jean-Michel DEBEVE

Sébastien OSINSKI

Membres suppléants

Adeline HOULIEZ

Maxence VANLITSENBURGH

Jean-Charles VANDENHELSKEN

DEL 2026-556 : Désignation des membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'élire les membres du conseil municipal qui siègeront, sous sa présidence, au Conseil d'Administration du CCAS.

Il rappelle que le CCAS doit être constitué, à part égal, d'un nombre de membres « *élus du conseil municipal* » et de membres « *extérieurs* » et informe que 10 membres siégeaient actuellement au Conseil d'Administration.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, à l'unanimité,

FIXE à « 10 » le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS.

Après les opérations de vote, Mr le Maire donne lecture des résultats :

MEMBRES « ELUS »

Christiane COUCKE

Maxence VANLITSENBURGH

Paule LAGACHE

Véronique DESCAMPS

Olivier LEGRAND

MEMBRES « EXTERIEURS »

Francine MORNIE

Marie-Pierre FLEURISSON

Benjamin PITAU

Carine PANNIER

Tanguy REMOLEUX

DEL 2026-557 : Désignation des membres des commissions internes

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, à l'unanimité,

DECIDE de créer les **commissions**, ci-après, placées sous la présidence de Mr François-Hubert DESCAMPS :

« URBANISME » : Maxence VANLITSENBURGH, 3^{ème} adjoint,

Membres actifs : Sébastien OSINSKI, Olivier LEGRAND, Alexandre REINA, Jean-Michel DEBEVE,

« COMMUNICATION-ANIMATION-FLEURISSEMENT » : Sophie XERRA, 2^{ème} adjointe

Membres actifs : Sébastien OSINSKI, Maxence VANLITSENBURGH, Christiane COUCKE, Laura WOELFFEL, Alexandre REINA, Véronique DESCAMPS, Jean-Charles VANDEHNELSKEN, Paule LAGACHE, Andréa BARONE, Jean-Michel DEBEVE, Coline MONTMIRAIL, Andy DESSILY, Bruno BILLET,

« ECOLE – CANTINE – JEUNES » : Christiane COUCKE, 4^{ème} adjointe,

Membres actifs : Sophie XERRA, Sébastien OSINSKI, Laura WOELFFEL, Véronique DESCAMPS, Jean-Charles VANDENHELSEN, Paule LAGACHE, Andréa BARONE, Amandine DELOBEL, Andy DESSILY, Adeline HOULIEZ, Bruno BILLET,

« GESTION DU PERSONNEL » : Christiane COUCKE, 4^{ème} adjointe,

Membres actifs : Sébastien OSINSKI, Olivier LEGRAND, Andréa BARONE, Jean-Michel DEBEVE, Bruno BILLET,

« TRAVAUX – ENVIRONNEMENT-SECURITE » : Sébastien OSINSKI, 1er adjoint

Membres actifs : Maxence VANLITSENBURGH, Alexandre REINA, Jean-Charles VANDENHELSEN, Jean-Michel DEBEVE, Adeline HOULIEZ, Bruno BILLET,

« ARTISANS-COMMERCANTS » : Christiane COUCKE, 4^{ème} adjointe,

Membres actifs : Sophie XERRA, Sébastien OSINSKI, Alexandre REINA, Véronique DESCAMPS, Bruno BILLET,

« ASSOCIATIONS » : Sébastien OSINSKI, 1er adjoint,

Membres actifs : Maxence VANLITSENBURGH, Alexandre REINA, Véronique DESCAMPS, Adeline HOULIEZ,

« SENIORS » : Christiane COUCKE, 4^{ème} adjointe,

Membres actifs : Sophie XERRA, Sébastien OSINSKI, Maxence VANLITSENBURGH, Laura WOELFFEL, Véronique DESCAMPS, Paule LAGACHE, Coline MONTMIRAIL, Adeline HOULIEZ, Bruno BILLET, Odile LADUREAU,

« FINANCES » :

Membres actifs : Sébastien OSINSKI, Maxence VANLITSENBURGH, Christiane COUCKE, Amandine DELOBEL

DEL 2026-558 : Désignation d'un délégué « élu » et d'un délégué « agent » au CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Mr le Maire rappelle que, par suite du renouvellement du conseil municipal, il est nécessaire de désigner un délégué « élu » et un délégué « agent » au Comité National d'Action Sociale.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, à l'unanimité,

D E S I G N E Mr Andréa BARONE, en qualité de délégué « élu » et
Mme Cathy CAPPOEN, en qualité de déléguée « agent »

DEL 2026-559 : Désignation des représentants au SIVU pour la fourrière animale (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique)

Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime, pris notamment en son article L. 211-24 relatif à l'obligation, pour les communes, de disposer d'une fourrière destinée aux animaux errants ou divagants ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, pris notamment en ses articles L. 5211-7, L. 5211-8, L. 5212-16 et L. 5212-7 relatifs à la composition et à l'organisation des organes délibérants des syndicats de commune ;

Vu le Code Electoral et notamment l'article R. 42 relatif aux opérations de vote ;

Vu la délibération n°40 du 5 décembre 2022, portant création du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U.) pour la création et la gestion d'une fourrière pour animaux errants ou divagants ;

Vu l'arrêté préfectoral de périmètre du 17 janvier 2023 ;

Vu la délibération n°7 du 13 mars 2023 portant approbation de l'arrêté préfectoral susvisé ;

Vu la délibération n°30 du 19 juin 2023 portant élection des représentants municipaux au comité syndical ;

Vu les statuts du S.I.V.U., annexés à l'arrêté préfectoral susvisé ;

Vu le règlement intérieur du S.I.V.U. pris notamment en son article 4 ;

Considérant qu'à la lettre des dispositions de l'article 6 des statuts du S.I.V.U., pris en application des dispositions susvisées du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal de Moncheaux doit élire 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant parmi ses membres pour composer le comité syndical ;

Considérant, le renouvellement des membres élus au conseil municipal, qu'il y a lieu de procéder à cette élection ;

Ceci exposé, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, après vote à mains levée,

D E S I G N E

- délégué titulaire : Mr François-Hubert DESCAMPS
- délégué suppléant : Mr Alexandre REINA

A C T E Q U E

- chaque délégué au sein du comité syndical disposera d'une seule voix et devra siéger au comité syndical ;

- en cas d'empêchement du délégué titulaire, ce dernier devra informer la Présidence et désigner son suppléant pour le remplacer ;
- de prendre acte que le mandat des délégués ainsi désignés à la même durée que le mandat municipal

SEANCE DU 8 avril 2026

DEL 2026-554 : Adoption du procès-verbal de la réunion du 22 mars 2026,

DEL 2026-555 : Désignation des membres de la CAO (Commission d'Appel d'Offres),

DEL 2026-556 : Désignation des membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale),

DEL 2026-557 : Désignation des membres des commissions internes,

DEL 2026-558 : Désignation d'un délégué « élu » et d'un délégué « agent » au CNAS (Comité National d'Action Sociale),

DEL 2026-559 : Désignation des représentants au SIVU pour la fourrière animale (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique).

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE,

LE PRESIDENT LEVE LA SEANCE,